

Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration du Collège Dora-Maar

Ensemble, pour une école plus juste.

Votre vote est important

Les deux parents votent, pensez-y !

L'éducation des jeunes nous concerne tous.

Les parents ont obtenu le droit de donner leur avis et de participer dans le système éducatif.

UTILISEZ CE DROIT DE VOTE

Agissez dans le collège de votre enfant, en élisant des parents délégués :

- Qui interviendront au conseil d'administration sur tout ce qui concerne l'organisation de l'établissement et les conditions de la scolarité de vos jeunes
- Qui seront le lien entre vous parents et la communauté éducative

Nous parents délégués veilleront à :

- Avoir des moyens de fonctionnement garantissant un enseignement de qualité pour tous nos jeunes et une meilleure prise en charge des jeunes en difficulté.
- Obtenir le remplacement immédiat des enseignants absents
- Offrir un réel accompagnement pour le choix à l'orientation pendant et après le collège
- Préserver le respect des droits des collégiens
- Garantir la sécurité à l'intérieur et aux abords du collège
- Participer activement à l'élaboration du projet d'établissement
- Disposer des représentants des parents avisés lors des conseils des classes

Nous sommes parents de collégiens venant de plusieurs quartiers voire de villes différentes.

Cette diversité est une richesse à nous d'en faire une réussite

**ENEZ VOTER le 9 octobre au collège Dora-Maar de 16h à 20h
OU VOTEZ PAR CORRESPONDANCE**